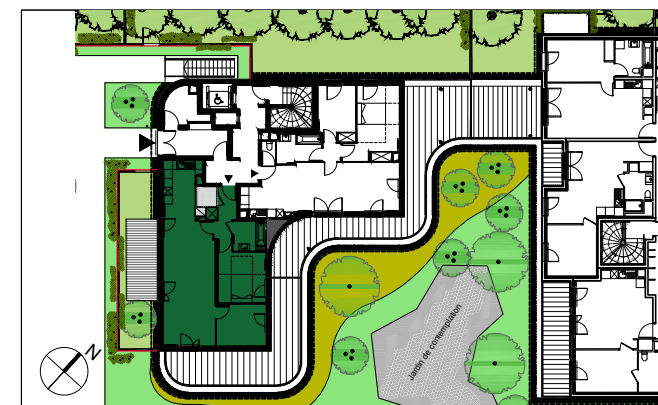


Rue Du Ménéil / Rue du Fossé de l'Aumône  
92600 ASNIERES-SUR-SEINE



**BATIMENT F - RDC**  
**Appartement 3 pièces - F-002**

Entrée	4.89 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	37.64 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.50 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.11 m <sup>2</sup>
SdB	4.40 m <sup>2</sup>
WC	1.78 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>69.31 m<sup>2</sup></b>
Terrasse 1	11.11 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	28.27 m <sup>2</sup>
Jardin	18.34 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACES ANNEXES</b>	<b>57.72 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

F. Fenêtre	L.L. Emplacement Lave-linge	RP Robinet de puisage
P. F. Porte-Fenêtre	C. Emplacement Cuisson	Radiateur
F.all.V Fenêtre allège vitrée	TRI Emplacement bac à tri	Sèche-serviette
V.R. Volet Roulant	PL. Placard	Soffite ou Faux-plafond
V.C. Volet Couissant	F. Emplacement Frigo	Tableau électrique
G.C. Garde-corps	L.V. Emplacement Lave-vaisselle	
		Hais
		Cépées
		Arbres sur dalle
		Arbres en pleine terre

DATE : 01 Février 2019    INDICE : 0



**NOTA:**  
 -Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 -Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 -Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 -La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 -Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.  
 -L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni sauf évier et équipement sanitaire.

